

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE FONDS
POUR L'APPLICATION DES NORMES ET
LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) depuis la précédente réunion du Comité SPS en juillet 2018 (G/SPS/GEN/1627). Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur le STDF sont invités à consulter son site Web pour se renseigner sur les projets et télécharger les notes d'information et les publications.² Ils sont encouragés à s'abonner à la liste de diffusion du STDF (<http://www.standardsfacility.org/fr>).

1 FACILITER UN COMMERCE SÛR

1.1. Le Secrétariat a fait part des enseignements et des données d'expérience tirés des travaux du STDF sur la réduction des obstacles liés aux procédures SPS à la frontière et la facilitation d'un commerce sûr et efficace lors de l'atelier du Comité SPS sur les procédures de contrôle, d'inspection et d'homologation SPS, qui s'est tenu les 9 et 10 juillet 2018. À cette occasion, le STDF a également publié une nouvelle note d'information intitulée "Faciliter un commerce sûr: protéger la santé, réduire les coûts du commerce dans le domaine SPS".³

1.2. Le Secrétariat continue de communiquer des renseignements sur ses travaux en matière de facilitation des échanges dans différentes instances, y compris les réunions des partenaires du STDF et d'autres organisations pertinentes. Le STDF a décidé d'organiser un atelier régional sur la coopération entre les organismes présents aux frontières à l'intention des responsables gouvernementaux de certains pays de la SADC, qui se tiendra du 14 au 16 novembre 2018. Parmi les organisations participantes figurent la FAO, l'OIE, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes et l'OMC, ainsi que les Secrétariats du Codex et de la CIPV. L'atelier visera à mieux faire connaître les liens entre l'AFE et l'Accord SPS et à explorer les moyens par lesquels la coordination des processus de dédouanement aux frontières peut faciliter le commerce, tout en garantissant/renforçant la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux et la préservation des végétaux. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration de la coopération entre les organismes présents aux frontières dans les pays de transit.

2 ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE SPS POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS: P-IMA

2.1. Au sein du STDF, le travail se poursuit sur le cadre P-IMA, qui propose une approche fondée sur des faits pour éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS.⁴ Deux dons pour l'élaboration de projets (DEP) axés sur le P-IMA sont en cours au Tadjikistan (STDF/PPG/561)⁵ et à Madagascar (STDF/PPG/575).⁶ De plus, en septembre 2018, le STDF a lancé un projet visant à aider certains pays membres de la COMESA à se servir du cadre

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr>.

³ Voir: http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/Briefing_Facilitating_safe_trade.pdf.

⁴ Voir: <http://www.standardsfacility.org/prioritizing-sps-investments-market-access-p-ima>.

⁵ Voir: <http://www.standardsfacility.org/PPG-561>.

⁶ Voir: <http://www.standardsfacility.org/PPG-575>.

P-IMA pour intégrer les investissements SPS dans les cadres de planification et de financement de l'agriculture, du commerce et de l'environnement, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) (STDF/PG/606).⁷ Ce projet du STDF sera mis en œuvre en partenariat avec le Cadre intégré renforcé (CIR).

3 BONNES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

3.1. Le STDF a poursuivi ses travaux sur les bonnes pratiques réglementaires (BPR) pour analyser comment les BPR peuvent améliorer la qualité et l'efficacité des mesures SPS dans les pays en développement. Le principal objectif de ce travail est de porter le sujet des BPR (sous une forme facilement compréhensible) à l'attention des décideurs et du personnel des autorités de réglementation en matière SPS dans les pays en développement, ainsi que du secteur privé. Un consultant international a été engagé et travaille actuellement sur une étude concernant les BPR dans le domaine SPS, en se fondant sur une recherche documentaire, des entretiens avec des sources d'information clés et des analyses. Un petit groupe d'examen par des pairs – composé de partenaires intéressés du STDF et d'autres organisations pertinentes/intéressées – a été créé pour examiner le travail produit par le consultant et formuler des observations.

3.2. Le STDF prévoit également d'établir en temps utile une note d'information sur l'utilisation des BPR en vue d'améliorer l'élaboration, l'application et/ou l'examen périodique des mesures et des cadres réglementaires SPS. De plus amples informations à ce propos sont disponibles sur le site Web du STDF.⁸

4 ÉVALUATION: TIRER LES LEÇONS DES PROJETS DU STDF

4.1. Une métaévaluation indépendante des projets STDF a été publiée en juillet 2018.⁹ L'étude montre que les projets du STDF obtiennent de très bons résultats en ce qui concerne la pertinence, l'efficacité et l'efficience. Les projets de développement sectoriel contribuent davantage à l'impact et à la durabilité que les projets d'assistance technique et de renforcement des institutions car ils peuvent associer diverses parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur et, surtout, toucher directement les petits producteurs. Les projets d'assistance technique et de renforcement des institutions peuvent être plus appropriés pour tester des outils et des approches dans des contextes plurinationaux, mais ils doivent être conçus avec soin pour que l'on puisse démontrer qu'ils contribuent à l'obtention d'un impact ou de résultats durables.

4.2. Le partenariat du STDF est examiné tous les cinq ans par un évaluateur indépendant. Le 1^{er} septembre 2018, le STDF a lancé une évaluation externe complète, menée par Nathan Associates (<https://www.nathaninc.com/>). L'évaluation mesure l'impact et les résultats obtenus par le STDF au cours de la période 2014-2018 et recense les expériences et les enseignements tirés. L'évaluation comprendra également des recommandations qui serviront de base à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour le STDF à l'horizon 2020 et au-delà. L'évaluation devrait s'achever d'ici le 1^{er} mars 2019. Le rapport final sera distribué au Comité SPS.

5 BIBLIOTHÈQUE

5.1. La bibliothèque du STDF¹⁰ est un référentiel d'information consultable en ligne, assurant un accès rapide et facile à un éventail de ressources documentaires en ligne centrées sur la coopération technique et le renforcement des capacités dans le domaine SPS. Les délégués sont encouragés à transmettre au Secrétariat (STDFSecretariat@wto.org), pour inclusion dans la bibliothèque, les documents pertinents, y compris: documents de projets et rapports finals, supports de formation, évaluations/examens de projets, évaluations des besoins en capacités SPS, analyses coûts-avantages, études de cas, travaux de recherche pertinents et autres articles sur le renforcement des capacités SPS. La bibliothèque vient compléter d'autres systèmes d'information et bases de données mis au point et actualisés par des partenaires du STDF, des donateurs et d'autres organisations et comporte des liens vers ces différentes sources de renseignements.

⁷ Voir: <http://www.standardsfacility.org/PG-606>.

⁸ Voir: <http://www.standardsfacility.org/good-regulatory-practice>.

⁹ Voir: http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Meta-evaluation_EN.pdf.

¹⁰ Voir: <http://www.standardsfacility.org/library>.

6 ÉLABORATION DES PROJETS

6.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux requérants sur les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP). Des DEP pouvant aller normalement jusqu'à 50 000 dollars EU sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financées par d'autres donateurs et/ou par le STDF.

6.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé et financé **92 DEP** au total. Des renseignements concernant les DEP en cours et passés sont disponibles sur le site Web du STDF.¹¹

7 MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

7.1. Des dons pour la réalisation de projets (DRP) sont aussi disponibles auprès du STDF. Sont considérés d'un œil favorable les projets mettant l'accent sur un ou plusieurs des aspects suivants: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) les approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et/ou iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce.

7.2. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds, soit par des contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants.

7.3. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **89 projets** au total. Des renseignements sur les projets en cours et les projets achevés sont disponibles sur le site Web du STDF.¹²

7.4. Depuis sa création, le STDF a consacré 66% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et à d'autres pays à faible revenu (APFR). Il continue d'atteindre son objectif, qui est de consacrer au moins 40% des ressources destinées aux projets et aux DEP aux PMA et aux APFR. En particulier, la part des ressources destinées aux DEP attribuée aux PMA et aux APFR reste élevée (75% du budget global consacré aux DEP).

7.5. 49% des projets du STDF et des DEP concernent l'Afrique, 24% l'Asie et le Pacifique, 15% l'Amérique latine et les Caraïbes et 2% d'autres régions (Moyen-Orient et Europe). En outre, 10% des projets du STDF et des DEP sont classés comme mondiaux.

7.6. Les demandes de financement par le STDF peuvent être présentées à tout moment de l'année, mais doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour pouvoir être examinées à cette réunion. La prochaine date limite pour la présentation des demandes est le **14 décembre 2018**. De plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité, les formulaires de candidature, etc., sont disponibles sur le site Web du STDF.

¹¹ Voir: <http://www.standardsfacility.org/projectpreparationgrants>.

¹² Voir: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>.

**ÉTAPES QU'IL EST RECOMMANDÉ DE SUIVRE POUR DEMANDER
AU STDF LE FINANCEMENT DE DRP OU DE DEP:**

- 1. Naviguez dans les pages Web ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.):**
 - DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-lelaboration-de-projets>
 - DRP: <http://www.standardsfacility.org/fr/dons-pour-la-realisation-de-projets>
 - 2. Reportez-vous à des exemples antérieurs:**
 - DEP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectpreparationgrants>
 - DRP: <http://www.standardsfacility.org/fr/projectgrants>
 - 3. Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:**
http://standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote_French_FINAL_2015.pdf
 - 4. Consultez les parties prenantes pertinentes de votre pays/région.**
 - 5. Envoyez une brève note descriptive sur le projet que vous envisagez (STDFSecretariat@wto.org) pour obtenir en retour des informations sur son admissibilité éventuelle et ses chances de financement.**
 - 6. Remplissez un formulaire de candidature et renvoyez-le par voie électronique avant la date limite:**
 - DEP: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm_French_2015.doc
 - DRP: http://standardsfacility.org/sites/default/files/PGApplicationForm_French_2015.doc
-